

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ

VENDREDI 7 FÉVRIER 2025 à 18Heures
60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Nicolas LE FLOCH – Brigitte MAILLARD– Christine POIFOL – Nadège SEGUIN – Olivier RONDEAU – Nicolas RATEAU - Michel FILAINE — William RODIER – Romain PUECH - Christophe BOS - Lucie MILANETTO – John MILANETTO

Absents excusés : Hélio BRAZANITO – Thierry MESNIL – Sylvain THOMAS

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

Il y a 12 votants

☞ Approbation officielle du PV de la réunion du 3 Janvier 2025

☞ Calendrier 2025

- Demande de Nolay pour inscrire un concours officiel le 31 Mai et de Longvic

☞ Comité :

- Modification du règlement intérieur pour l'intégration des membres extérieurs dans les Commissions

- Tenues membres Comité (voir devis)

- Mise à jour des prises en charge administratives.

- Point financier : PAY ASSO, MONETICO et divers

- Liste suspendus aux clubs

- Compte-rendu de la Commission Sportive du 28 Janvier

☞ Concours organisés par le CD21 en 2025:

- Marathon féminin : définir tâches des bénévoles et point à date

☞ CDC

- OPEN et Féminin : Mail de Quétigny sur la répartition des rencontres.

- VETERANS : Compte-tenu de la Commission Vétérans du 23 Janvier. Etude et validation des propositions faites – Validation des dates des CDC. Préparation envoi formulaire d'inscription aux clubs.

- JEU PROVENÇAL : à la date butoir, 11 clubs étaient inscrits. Voir pour le club qui a annulé et a demandé s'il pouvait s'inscrire à nouveau, mais après la date butoir. Après la décision du CD, voir pour faire le tirage

☞ Championnats Départementaux

- Individuel Sénior Masculin : voir réponse de FENAY

- Préparation de la circulaire indiquant la procédure et les dates butoirs

- Championnat de Tir de précision 1^{er} Mars : point sur les bénévoles et le matériel. Voir le cas pour deux clubs (Savouges et Clénay)

- Revoir le cahier des charges

- Promotion : Le club de Longchamp prend l'organisation de deux secteurs. Qui règle l'arbitre du secteur 4 ?

☞ Championnats de France

- Voir Tenues délégués et joueurs – Voir avec fournisseurs et les devis qui ont été faits
- Désignation des délégués accompagnateurs (à date, il manque le site organisateur du DJP début Septembre)

☞ Coupe de France 2025/2026

- Jeu Provençal : Validation du tirage fait par la Commission Sportive
- partage arbitrage

☞ Coupe de Côte d'Or : validation des dates butoirs

☞ BFC - Désignation des délégués du CD21 aux Nationaux (Les Laumes et Dijon)

☞ FFPJP

- Mise à jour des règlements fédéraux : prévoir un encart sur le site pour indiquer les principales modifications, notamment au niveau de la tenue.
- Compte-rendu du dernier CODIR
- Visio avec le Pôle financier : réponse avant le 9 Février

☞ ARBITRES

- Demande de la Commission d'arbitrage au CD pour l'autoriser à organiser un concours les 8 et 9 Novembre 2025
- Demander au CD l'autorisation de pouvoir prendre des arbitres des départements limitrophes lors de carence sur les concours.

☞ Questions diverses

- Championnats du Monde 2024 : Décision sur le « cadeau » de remerciement à Lionel et Didier
- Changement de Président pour la Boule des Potiers : où en est la procédure ?
- Discipline : suite au débat de la dernière réunion, le joueur concerné a-t-il bien été convoqué afin qu'une mise en garde lui soit faite.
- Compte-rendu de la Commission Jeunes Régionale

Approbation officielle du PV de la réunion du 3 Janvier 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Note : dans le dernier paragraphe dudit PV, il était annoté la décision suivante :

Extrait Page 9 : - **Championnats Départementaux Jeunes** : Le Comité décide qu'il sera également procédé systématiquement à des contrôles d'alcoolémie pour les juniors ainsi que pour les coaches. De plus, lorsque sur un site, il n'y a que des championnats jeunes, les buvettes ne devront pas proposer des boissons alcoolisées.

Cette information ayant été connue du Club de la Violette de Beaune, organisateur déclaré des Championnats Triplette et Tir Jeunes, un mail a été adressé au CD par ce club informant qu'ils n'étaient pas d'accord de proposer une buvette sans alcool.

Après débat, les membres du Comité confirment leur décision.

Dernière info : le club renonce à organiser ces CCO. Un mail a été envoyé à tous les clubs le 11 Février en demandant un retour au plus tard le 18 Février 2025. A défaut de réponse positive, ces championnats seront annulés.

Info du 20/2 : Le club de BEAUNE reprend l'organisation de ces championnats Jeunes

Calendrier 2025

- Demande de Nolay pour inscrire un concours officiel le 31 Mai et de Longvic

Comme il n'y avait rien d'inscrit aux dates demandées, ces deux concours sont acceptés. Ils seront rajoutés au calendrier :

- 31 Mai 2025 : NOLAY

- 14 Juin 2025 : LONGVIC

Dernière info : après avoir obtenu les détails de ces concours, ils ont été rajoutés sur le calendrier mis sur le site du CD21. Il y a également une demande de changement d'heure pour deux challenges prévus pour la Violette de Beaune. Ceci a été également accepté et modifié.

Comité

- Modification du règlement intérieur pour l'intégration des membres extérieurs dans les Commissions

L'Article 6 a été modifié suivant la décision unanime. Il est joint au présent PV (ANNEXE 1)

- Tenues membres Comité (voir devis)

Suite aux demandes de Brigitte, Sport'Comm a envoyé un devis ainsi que des échantillons. Le choix est validé.

Dernière info : la commande d'échantillons a été passée par Brigitte.

- Mise à jour des prises en charge administratives.

En amont, la note a été envoyée à tous les membres.

Nadège propose que le montant de la prise en charge des repas lors des déplacements pour les championnats de France soit augmenté de 5€. Ce point est soumis au vote et il est validé à l'unanimité.

Autre point soulevé : le Comité doit-il continuer à réserver les repas du midi du 1^{er} jour ? Le vote est le suivant :

11 POUR – 1 CONTRE

Le Comité continuera à envoyer les réservations pour les repas des Championnats le midi du 1^{er} jour de la compétition.

Dernière info : la note est modifiée. Elle sera signée par le Président et la Trésorière et transmise à tous les membres (ANNEXE 2)

- Point financier : Toutes les démarches nécessaires suite au changement de bureau ont été faites auprès du Crédit Mutuel

Les sujets suivants ont été également abordés avec le Conseiller

Assurance Locaux : sera mis à jour

PAY ASSO : paiement en ligne pour les inscriptions. Nadège explique que c'est gratuit. Il est décidé que le CD allait faire, cette année, un essai pour le Challenge du Comité et le Marathon d'Octobre pour avoir plus de vision sur la praticité de cette application.

MONETICO : il s'agit d'un petit boîtier valant 29€. La Commission prise sur chaque règlement est de 1,2 % et cela permettrait de faire des encaissements par cartes. Ce point est soumis au vote. Le résultat est de 11 Pour et 1 Abstention

La trésorière se chargera de traiter avec notre banque.

- Liste suspendus aux clubs

Brigitte fait la remarque que lorsqu'il y a des joueurs suspendus, ils n'ont pas le droit de jouer dans des concours propagande. Accord lui est donné par les membres du CD pour qu'elle voie avec la FFPJP le moyen d'extraire cette liste du logiciel afin de l'adresser à tous les clubs

- Compte-rendu de la Commission Sportive du 28 Janvier (ANNEXE 3)

Points soulevés et propositions faites :

- CCO : Demande de FONTAINE pour changement d'heure de début pour le DSM S4 et ISF : la proposition est acceptée par anticipation au cas où il y aurait un manque de terrains. Pour ces deux championnats, voici ci-dessous les horaires

ISF Samedi début à 14heures – Dimanche Début 9 Heures

DSM Secteur 4 : Samedi Début à 8 Heures – Dimanche 9 Heures

A préciser que ce cas de figure serait appliqué s'il manquait des terrains.

Il est également demandé de repousser d'une heure le début pour le dimanche pour toutes les autres catégories, sauf pour le provençal (Doublette et triplete) où l'heure de début du dimanche sera laissée à 8heures (sauf avis contraire du délégué qui informera les joueurs qualifiés pour le lendemain).

Ce point est soumis au vote et le résultat est le suivant : 11 POUR – 1 CONTRE

Ces modifications seront mentionnées sur la circulaire envoyée à tous les clubs.

CDC : les dates fixées au mois d'Octobre posent quelques problèmes. Demande d'un club pour modifier ces dates. Voir réponse dans le point dédié aux championnats des clubs.

Concours organisés par le CD21 en 2025:

- Marathon féminin : définir tâches des bénévoles et point à date. Il est complet, il y a même une liste d'attente.

Dernière info : suite à des annulations, presque toutes les équipes en liste d'attente pourront participer. Le menu proposé par l'ETAP a été validé suite à des échanges de mails entre les membres du Comité.

Sauf Thierry et Sylvain, tous les membres seront présents. Leur fonction est définie de la manière suivante :

- Buvette : Michel, Nadège

- table de marque : Brigitte et Christine

- Service repas : Lucie, Nicolas LF, John, Christophe, Olivier, Hélio, William, Nicolas R et Coco

- Afficheur : Romain.

Les courses seront faites par le Groupe d'organisation. Pour le dimanche, les croque-monsieur seront faits maison.

CDC

- OPEN et Féminin : Mail de Quétigny sur le nombre de week-end. Le Comité décide de maintenir le nombre de Week-end à 2, soit 4 rencontres les 4 et 5 Octobre et 3 rencontres les 18 et 19. La raison évoquée est d'éviter de nombreux déplacements aux joueurs. De plus, Nicolas RATEAU précise que, dans le règlement, ce n'est pas une obligation mais sous la responsabilité des Comités Départementaux.

Il y a également eu une demande d'un club pour que ces dates soient avancées. Après débat, le Comité décide de les maintenir.

- VETERANS : Compte-tenu de la Commission Vétérans du 23 Janvier (ANNEXE 4), Etude et validation des propositions faites – Validation des dates des CDC. Préparation envoi formulaire d'inscription aux clubs. Les dates proposées sont validées. Le formulaire d'inscription sera complété et envoyé à tous les clubs avec, en date butoir le 18 Mars 2025

Dernière info : cela a été fait. Nous recevons déjà les premières inscriptions.

La Commission avait aussi proposé d'organiser un challenge en doublette masculin et féminin le 26 et 28 Août limité à 128 pour les masculins.

Comme ce n'est pas budgété, et même si l'idée est bonne, cela ne pourra pas se faire cette année. Ils souhaitent également prendre les symboles de l'ours Pompon et de la Chouette. Il est rappelé que ce n'est pas possible de les utiliser (réservés aux municipalités)

- JEU PROVENÇAL : à la date butoir, 11 clubs étaient inscrits. Voir pour le club qui a annulé et a demandé s'il pouvait s'inscrire à nouveau, mais après la date butoir. Après discussion, ce point est soumis au vote. Le résultat est le suivant : 8 POUR – 3 CONTRE – 1 ABSTENTION. Le club concerné est donc repris. Après la décision du CD, voir pour faire le tirage.

Dernière info : le tirage a été fait durant la réunion de la Commission Jeu Provençal qui s'est déroulée le Mardi 11 Février au Boulodrome. (ANNEXE 5)

A noter : suite à la réclamation de Nicolas RIGO indiquant au CD qu'il avait envoyé, en son temps, sa demande pour faire partie de la Commission Jeu Provençal et les preuves ayant été données, le Comité décide de l'inclure dans ladite Commission

Championnats Départementaux

- Individuel Sénior Masculin : voir réponse de FENAY

Info du 20/2 : Après plusieurs réunions et différents échanges, le Club de FENAY accepte de prendre en charge l'organisation du championnat individuel Masculin SECTEUR 4. Il sollicite juste une aide au niveau de la table de marque car il souhaite que ce soit un représentant d'un club de ce secteur qui s'en occupe. Un mail a été envoyé à tous les clubs concernés.

En ce qui concerne le secteur 1, Neuilly se propose de le gérer en plus de leur secteur 2.

- Préparation de la circulaire indiquant la procédure et les dates butoirs

Info du 20/2 : la circulaire est prête avec les informations reçues. Elle sera adressée ce jour à tous les clubs (ANNEXE 6)

- Championnat de Tir de précision 1^{er} Mars : point sur les bénévoles et le matériel. Voir le cas pour deux clubs (Savouges et Clénay)

- Pour SAVOUGES, le Comité avait convoqué, en début de réunion, les joueurs (mutés et non) ainsi que le président de Savouges Chacun ayant donné ses arguments, ils sont sortis de la salle et, après débat des membres, ce point a été soumis au vote.

La réponse à la question « Qui est Pour reprendre les joueurs de Savouges (mutés ou non) sous réserve d'en ôter 1 par rapport à la liste envoyée par le club car il y en avait un de trop (cf nombre de licenciés 2024) ? »

4 POUR

4 CONTRE

4 ABSTENTION

Conformément aux statuts, la voix du président du Comité compte double. Du fait qu'il a voté POUR, cette motion est adoptée et les joueurs pourront concourir.

- Revoir le cahier des charges

Une mise à jour est faite. Il est rappelé qu'elle doit être obligatoirement tamponnée, signée et retournée au CD.

Info du 20 Février : Elle a été modifiée. Elle sera envoyée à tous les sites organisateurs avec une date butoir fixée par le Comité courant semaine 09.

- Promotion : Le club de Longchamp prend l'organisation de deux secteurs. Qui règle l'arbitre du secteur 4 ?

Comme les recettes des buvettes ainsi que la restauration seront pour le club organisateur, les membres du Comité rappellent que les frais de l'arbitre seront à leur charge.

Dernière info : le Club de Longchamp a été prévenu

Championnats de France

- Voir Tenues délégués et joueurs – Voir avec fournisseurs et les devis qui ont été faits

Après étude des devis, les membres du Comité ont choisi chez Sport'Comm ; Pour la marque un vote à 8 POUR a validé ERIMA

Dernière info : Brigitte a envoyé un mail. Des échantillons vont nous être fournis pour, comme chaque année, faire essayer les vêtements aux qualifiés.

- Désignation des délégués accompagnateurs

▶▶ Point reporté au 14 Mars

Coupe de France jeu Provençal 2025

- Validation du tirage fait par la Commission Sportive (ANNEXE 7). Les membres du CD confirment les dates butoirs, à savoir, le 15 Mars à 8 heures pour le 1^{er} Tour, le 21 Avril à 8h pour le second tour, et le 5 Mai à 8h pour le 3^{ème} Tour.

Info au 20/02/25 : les clubs inscrits ont tous reçu le tirage. Il a été aussi publié sur le site.

- partage arbitrage : le club qui reçoit doit contacter le président de la Commission d'arbitrage qui désignera un arbitre, dont les frais seront à sa charge.

Coupe de Côte d'Or : validation des dates butoirs

Le Comité départemental se doit d'appliquer le même règlement que pour la Coupe de France.

Voici le déroulement pour l'année 2025 :

IMPORTANT :

- L'arbitre sera obligatoire
- Le capitaine ne joue pas
- Tenue homogène club et bas sportif
- 1^{er} Tour : 1^{er} Mai à 14h30 (sur site Coupe de France)
- 2^{ème} Tour : 8 Mai 8h30
- 3^{ème} Tour : 8 Mai 14h30

Les dates butoirs pour les phases suivantes seront définies lors de la prochaine réunion du Comité

BFC

- Désignation des délégués du CD21 aux Nationaux (Les Laumes et Dijon)

Info au 20/02 : Pour le National des Laumes, Thierry MESNIL s'est proposé. Par contre, pour le National de DIJON, le CD21 souhaite s'en remettre à la Bourgogne Franche Comté pour qu'un délégué extérieur soit désigné.

L'information a été transmise.

FFPJP

- Mise à jour des règlements fédéraux : prévoir un encart sur le site pour indiquer les principales modifications, notamment au niveau de la tenue et seulement si la Fédération nous envoie de des infos.

Cela concerne principalement l'interdiction, à compter de cette année, de porter un legging.

Le règlement administratif et sportif ainsi que celui des championnats de France sont accessibles sur le site du CD21 et de la FFPJP.

Ils seront également remis à tous les délégués des championnats.

- Compte-rendu du dernier CODIR (ANNEXE 8)
 - Visio avec le Pôle financier de la FFPJP : réponse avant le 9 Février. Nadège a répondu. Elle y assistera et fera un compte-rendu aux membres le 14 Mars 2025.
-

ARBITRES

- Demande de la Commission d'arbitrage au CD pour l'autoriser à organiser un concours les 8 et 9 Novembre 2025 à 10h. L'organisation sera gérée par eux et les bénéficiaires serviront à fournir des tenues supplémentaires. Le CD soumet ce point au vote. Le résultat est de 12 POUR (unanimité). Le président de la Commission d'arbitrage passera l'information et mettra au point une affiche, après avoir demandé l'autorisation au Président du Boulodrome, comprenant toutes les informations de ce concours.

- Demander au CD l'autorisation de pouvoir prendre des arbitres des départements limitrophes lors de carence sur les concours. Nicolas RATEAU, précise que ce sera un recours ultime. Ce point est soumis également au vote. Le résultat est de 12 POUR (unanimité)

Il précise également que 4 personnes ont passé l'examen arbitral en ce début d'année. Il y a eu une mise à niveau validée, 2 examens réussis et 1 examen raté. Ces 3 personnes devront arbitrer 4 concours en binôme avec un arbitre officiel. Avec le concours du CD, Nicolas fera la commande du matériel ainsi que des tenues.

Questions diverses

- Championnats du Monde 2024 : Décision sur le « cadeau » de remerciement à Lionel et Didier. Les membres décident de les remercier en leur offrant une « doudoune » chauffante. Olivier se charge de la commande.

- Changement de Président pour la Boule des Potiers : où en est la procédure ? – La modification à la Préfecture a été préparée. Elle doit leur être envoyée ce jour. Le président donnera au CD le récépissé de déclaration.

- Discipline : suite au débat de la dernière réunion, le joueur concerné a-t-il bien été convoqué afin qu'une mise en garde lui soit faite. Oui, le président du Comité l'a contacté et la mise en garde lui a été faite.

Le Président précise qu'il fera un rapport d'incident à la Région sur des faits survenus lors du concours Régional du Drapeau.

- Compte-rendu de la Commission Jeunes Régionale (ANNEXE 8) : lors de cette réunion, la BFC a demandé si le CD21 pouvait organiser à DIJON le 11 Novembre 2025 le marathon Jeunes au Boulodrome. Il est à noter qu'une aide financière est allouée si le CD s'en occupe. Ce sujet est soumis au vote et le résultat est le suivant : **11 POUR – 1 ABSTENTION.**

Cette motion est adoptée. La présidente de la Commission Jeunes Départementale se chargera de prévenir la Commission Jeunes Régionale et demandera également la jouissance du Boulodrome pour l'organiser en ce lieu.

- Facture colloque des arbitres lors du championnat du Monde : il est rappelé que cette facture ne doit pas être réglée par le CD et qu'elle doit être renvoyée à la FFPJP. Le Président s'en chargera.

Fin de la réunion à 0h00

La prochaine réunion du Comité est fixée au Vendredi 14 Mars 2025 à 18h au siège du Comité.

Nicolas LE FLOCH

Président CD21



Brigitte MAILLARD

Secrétaire Générale

